

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE : PREPARATION D'UN  
VEHICULE NEUF POUR LA LIVRAISON**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 25 10 28 U11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 23 mars 2017,  
sur avis conforme du Conseil général**

# MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE : PREPARATION D'UN VEHICULE NEUF POUR LA LIVRAISON

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de préparer le poste de travail pour la livraison d'un véhicule neuf ;
- ◆ de réaliser la préparation esthétique d'un véhicule neuf ;
- ◆ d'effectuer les paramètres sécuritaires et électroniques d'un véhicule neuf ;
- ◆ de réaliser les contrôles mécaniques de mise en service d'un véhicule neuf ;
- ◆ d'appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de confort, d'ergonomie, de manutention, d'environnement, du règlement d'ordre intérieur du garage et de gestion du temps.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

**En français,**

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - ◆ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
  - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
  - ◆ consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
  - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

## **En mathématiques,**

- ◆ savoir calculer :
  - ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
  - ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
  - ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
  - ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
  - ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
  - ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
  - ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
  - ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
  - ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
  - ◆ mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
  - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'études de base (CEB).

## **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

### **Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

- *en disposant de la documentation appropriée (fiches techniques, fiche de travail, étiquettes, catalogues de constructeurs, textes législatifs et réglementaires de la profession...),*
- *en disposant d'un véhicule neuf et du matériel adéquat (matériels didactiques, PC connecté à internet, logiciels, outillages spécifiques, produits utilisés dans un atelier automobile...),*
- *sur base d'une fiche de travail relative aux travaux à effectuer,*
- *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
- *en développant des compétences de communication,*
- ◆ en ce qui concerne la pertinence des travaux préparatoires d'un véhicule neuf :
  - d'extraire les informations utiles des documents ou consignes disponibles,
  - de sélectionner les modes opératoires adaptés,
  - de sélectionner le matériel, les outils, les produits adaptés ;
- ◆ en ce qui concerne la rigueur de la démarche, appliquée à un véhicule neuf :
  - de respecter la chronologie des étapes,
  - d'appliquer les modes opératoires,
  - de manipuler de manière adéquate le matériel, les outils, les produits ;
- ◆ en ce qui concerne la conformité des résultats, appliquée à un véhicule neuf :
  - d'effectuer la préparation esthétique du véhicule,

- d'effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule,
- d'effectuer les contrôles de mise en service du véhicule,
- d'effectuer l'ensemble des tâches dans les délais impartis ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
  - de respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie à son propre égard,
  - de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement lors de l'utilisation du matériel et des outils,
  - de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement lors de l'utilisation des produits ;
- ◆ de préparer, de nettoyer et de ranger le poste de travail et le matériel en assurant la maintenance appropriée ;
- ◆ de transmettre la fiche de travail complétée à la personne adéquate.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

#### **4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable:

- *en disposant de la documentation appropriée (fiches techniques, fiche de travail, étiquettes, catalogues de constructeurs, textes législatifs et réglementaires de la profession...),*
- *en disposant d'un véhicule neuf et du matériel adéquat (matériels didactiques, PC connecté à internet, logiciels, outillages spécifiques, produits utilisés dans un atelier automobile ...),*
- *sur base d'une fiche de travail relative à la préparation esthétique d'un véhicule automobile, à la réalisation des paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule ainsi qu'aux contrôles de mise en service de celui-ci,*
- *en développant des compétences de communication,*

##### **4.1. En préparation d'un véhicule neuf : technologie,**

- ◆ d'identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation d'un véhicule automobile neuf et d'en recueillir les données utiles ;
- ◆ d'identifier les protections extérieures et intérieures du véhicule neuf (identification, procédures opératoires du constructeur) ;
- ◆ de décoder les informations présentes (y compris les pictogrammes) sur les étiquettes des principaux produits utilisés et d'adapter des attitudes conformes à ces informations ;
- ◆ d'expliquer les procédures, les techniques de nettoyage et de lustrage, le mode opératoire du constructeur concernant le toilettage du véhicule neuf ;
- ◆ de préciser la composition du kit légal ;
- ◆ d'expliquer les procédures opératoires de désactivation du constructeur du mode « transport » ;

- ◆ d'expliquer les procédures opératoires d'activation du constructeur pour le système « airbag passager » ;
- ◆ d'expliquer les procédures opératoires du constructeur pour la mise en route du véhicule automobile neuf ;
- ◆ d'identifier et de nommer les différents éléments constitutifs du véhicule automobile neuf ;
- ◆ d'exprimer les dimensions des pneus dans le système SI ;
- ◆ d'interpréter les graduations des appareils spécifiques à une grandeur physique en utilisant les préfixes (déca, kilo, ...) ;
- ◆ d'effectuer des conversions à l'intérieur d'un même système ou d'un système à un autre ;
- ◆ d'utiliser le principe de Pascal pour expliquer l'intérêt du cric bouteille ;
- ◆ de diluer une solution dans un rapport simple ;
- ◆ de décrire la chronologie des étapes d'une intervention sur une batterie d'accumulateurs et d'expliquer son principe de raccordement et de fonctionnement ;
- ◆ de décrire la chronologie des étapes d'un examen visuel des points de contrôles ;
- ◆ d'identifier et de différencier les différents fluides sur un véhicule automobile neuf ;
- ◆ d'estimer les différents niveaux des différents fluides rencontrés sur un véhicule automobile neuf ;
- ◆ de décoder les informations relatives aux pneumatiques se trouvant sur le véhicule automobile neuf et d'identifier leurs défauts ;
- ◆ de caractériser les types de systèmes d'éclairage et de signalisation.

#### **4.2. En préparation d'un véhicule neuf : pratique professionnelle**

- ◆ de respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de manutention et de l'environnement ;
- ◆ de préparer et de ranger son poste de travail ;
- ◆ de recueillir les données utiles sur la fiche de travail du véhicule automobile neuf ;
- ◆ d'appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée pour les protections extérieures et intérieures du véhicule automobile neuf ;
- ◆ de choisir le solvant adéquat pour dissoudre une substance présente sur un véhicule neuf (corps gras, résidu goudronneux,...) ;
- ◆ d'utiliser ce solvant dans des conditions optimales de sécurité et l'éliminer sans risques pour l'environnement ;
- ◆ d'appliquer les produits de nettoyage et les produits lustrants ;
- ◆ d'appliquer les procédures de pose de plaques d'enjoliveurs ou de capuchons de roue et tapis de sol ;
- ◆ d'appliquer les procédures dictées par le constructeur ou le supérieur hiérarchique pour le contrôle et le positionnement du kit légal ;
- ◆ de vérifier le bon fonctionnement des ceintures de sécurité ;
- ◆ de trouver la prise EOBD ;
- ◆ d'utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager » selon les procédures fournies par le constructeur ;
- ◆ d'utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien selon les procédures fournies par le constructeur ;

- ◆ de manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile selon les procédures fournies par le constructeur pour la mise en route du véhicule ;
- ◆ de constater les fuites, les malfaçons et dégâts éventuels ;
- ◆ d'appliquer les procédures d'un examen de la batterie d'accumulateurs ;
- ◆ d'appliquer les procédures d'un examen visuel des points de contrôles ;
- ◆ d'identifier les réservoirs de liquide d'un véhicule neuf et de différencier les fluides ;
- ◆ de vérifier les niveaux du liquide de frein, de la boîte de vitesses, du moteur, de la direction assistée et du lave-glace ;
- ◆ d'identifier les défauts existants des pneumatiques du véhicule neuf ;
- ◆ de décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques ;
- ◆ d'expliquer la masse maximale à lever par un engin de levage ;
- ◆ d'utiliser la clé dynamométrique et les douilles de serrage pour un éventuel serrage des roues ;
- ◆ d'utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus ;
- ◆ de tester les différents feux.

## 5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Préparation d'un véhicule neuf : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser quatre étudiants par poste de travail.

## 6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Préparation d'un véhicule neuf : technologie	CT	J	12
Préparation d'un véhicule neuf : pratique professionnelle	PP	C	36
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	12
Total des périodes			<b>60</b>